



Commission Régionale des Compétitions

Procès-verbal de la réunion du Bureau

du mardi 21 février 2023 en visioconférence

Présidence : Gérard SEITZ,

Membres présents : Agathe LACOMBE, Claude KEIME, Jean-Louis MAZZEO, Bernard PAQUIN et Maxime RINIE,

Participe : Damien ENGEL.

Le président Gérard SEITZ, après avoir ouvert la réunion, adresse au nom de tous les membres de la Commission Régionale des Compétitions, à Maxime et à son épouse, ses chaleureuses félicitations suite à la naissance de leur petite fille Anna début janvier.

1. INFORMATIONS et COMMUNICATIONS

Après la publication par la Fédération, du calendrier général des Compétitions Seniors 2023-2024, Gérard SEITZ indique que le 3ème tour de la Coupe de France est fixé au dimanche 17 septembre 2023. Les tours suivants sont programmés toutes les 2 semaines jusqu'au 6ème tour du 29 octobre. Le championnat National 3, qui sera géré à nouveau par la FFF, se terminera le samedi 18 mai 2024.

Suite à son courrier transmis le 09 février 2023, la Commission Régionale des Compétitions fait savoir au club du Stade de Reims, qu'il n'est pas possible d'engager une nouvelle équipe Seniors Féminine directement dans le Championnat de Ligue R2 F pour la prochaine saison sans passer par le championnat de District.

Une réunion par visioconférence est programmée vendredi prochain 24 février avec les responsables techniques des clubs de Jeunes qui évoluent en Ligue afin de faire le point avant la reprise des compétitions sur un certain nombre de modifications réglementaires validées par le Comité Directeur et la dernière Assemblée Générale de la Ligue. Il est prévu également de leur donner un aperçu de la réforme des compétitions régionales de Jeunes qui est en cours de réflexion.

Aide aux déplacements seniors ; le Comité Directeur a validé la création d'une enveloppe budgétaire dont la répartition sera soumise à une prochaine réunion.

Le tirage des 8èmes de finale de la Coupe du Grand Est Féminine aura lieu le mardi 28 février prochain depuis le Center Parcs Les Trois Forêts à Hattigny (57) et celui des 16èmes de finale de la Coupe du Grand Est Seniors, le mercredi 1er mars depuis le Parc animalier de Ste Croix à Rhodes (57). Le tirage des quarts de finale et du tableau final des Coupes du Grand Est U15 et U17 est fixé au mardi 14 mars à l'établissement de Strasbourg.

2. FINALES DES COUPES DU GRAND EST – APPEL A CANDIDATURES

La Commission prend connaissance des candidatures reçues pour l'organisation des différentes finales. Une réflexion est menée afin de tenir compte de tous les critères à prendre en compte pour ces grandes manifestations de fin de saison.

3. POINT SUR LES COMPETITIONS

La Commission constate qu'il y a peu de retard dans les différents championnats de Ligue.

Les championnats des niveaux N3 et R1 ont repris début février. Les autres championnats reprendront début mars.

La Ligue du Grand Est n'a plus de représentant pour les quarts de finale de la Coupe de France de même que pour la Coupe Gambardella CA. En Coupe de France Féminine, seul le Stade de Reims s'est qualifié pour les quarts de finale dont la rencontre est prévue le samedi 04 mars.

Les 16èmes de finale de la Coupe du Grand Est Seniors sont fixés au dimanche 12 mars.

En Coupe du Grand Est Féminine, une seule rencontre des 16èmes de finale est en retard. Les 8èmes de finale sont programmés le 12 mars.

Les quarts de finale des Coupes du Grand Est U15 et U17 auront lieu le samedi 08 avril.

Pour la Coupe du Grand Est Futsal Féminine, le tour final s'est disputé le week-end dernier à Colmar. Le RC Strasbourg Alsace, vainqueur de la compétition, est qualifié pour le tour fédéral prévu le 12 mars.

4. GROUPE DE REFLEXION POUR LES COMPETITIONS DE JEUNES

Maxime RINIE fait un compte rendu de l'avancée des travaux sur la réforme des compétitions régionales de Jeunes, suite à la dernière réunion du groupe de réflexion. Le projet devrait permettre de faire évoluer les championnats sur seulement deux niveaux, R1 et R2, avec un nombre d'équipes ramené à 300.

5. AGENDA

La prochaine réunion plénière de la Commission Régionale des Compétitions est fixée au mercredi 29 mars à l'établissement de Champigneulle.

Les présentes décisions de la Commission Régionale des Compétitions de la LGEF sont susceptibles d'appel devant la Commission d'Appel Régionale dans un délai de 7 jours à compter du lendemain de leur notification par envoi en recommandé à: LGEF – CS 80019 - 1 rue de la Grande Douve - 54250 CHAMPIGNEULLES ou à l'adresse électronique: appel@lgef.fff.fr selon les dispositions et les conditions de forme prévues à l'article 190 des Règlements Généraux de la FFF.

Le Président,

Gérard SEITZ

Le Secrétaire,

Bernard PAQUIN